

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille
45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.15.76.90

Mail : contentieux@mascaron-avocats.com
Site internet : www.mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE CHAMBRE N° 3 de type 1A d'une superficie loi Carrez de **19,66 m²** située au rez-de-jardin de la cage d'escalier E du Bâtiment « linéaire » (**lot 108**) et **D'UNE CHAMBRE N° 4** de type 1A d'une superficie loi Carrez de **19,73 m²** située au rez-de-jardin de la cage d'escalier E du Bâtiment « linéaire » (**lot 109**)
Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé «Résidence HAITI» sis à MARSEILLE (13012) – 31 traverse de la Trévaresse et 110 Avenue d'Haiti, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - Quartier Les Caillols, 875 section Z, n° 72 et 75, pour une contenance de 01 ha 29 a 33 ca.

MISE A PRIX : 13 892 EUROS
(Treize mille huit cent quatre-vingt-douze euros)

Visite le mardi 5 mai 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 13 MAI 2026 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé «RESIDENCE HAITI» sis à 31 traverse de la Trévaresse et 110 Avenue Haiti, 13012 MARSEILLE – Quartier Les Caillols, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - lieudit Avenue d'Haiti, 875 section Z, n° 72 et 75, pour une contenance de 01 ha 29 a 33 ca.

LE LOT NUMERO CENT HUIT (N° 108) :
Une chambre n° 3 de type 1A située au rez-de-jardin de la cage d'escalier E du bâtiment «linéaire» com-

posé d'une chambre avec hall et salle d'eau avec water-closet,
Avec les 202/1000000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 19,73 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 4 novembre 2025 par Monsieur Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Franck MASCRET, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, en date du 4

novembre 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement serait loué pour un loyer mensuel de 500 €.

LE LOT NUMERO CENT NEUF (N° 109) :

Une chambre n° 4 de type 1A située au rez-de-jardin de la cage d'escalier E du bâtiment «linéaire» composé d'une chambre avec hall, une salle d'eau, un water-closet,

Avec les 202/1000000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 19,66 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 4 novembre 2025 par Monsieur Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Franck MASCRET, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, en date du 4 novembre 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement serait loué pour un loyer mensuel de 550 €.

Le syndic de la copropriété est le cabinet DURAND IMMOBILIER dont le cabinet est 165 rue Breteuil 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé résidence HAITI sise 31 traverse de la Trévaresse et 110 avenue d'Haïti - 13012 MARSEILLE représenté par son syndic le **CABINET DURAND IMMOBILIER**, EURL au

capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 849 896 907, dont le siège social est 165 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, représentant la SELARL MASCARON AVOCATS, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**, le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 16 mars 2026

Philippe CORNET